

VISITES COVID SAFE TICKET

A partir de ce 1^{er} novembre 2021, **suite aux nouvelles mesures gouvernementales**, les visiteurs des patients hospitalisés doivent présenter un **Covid Safe Ticket valide** ainsi que leur **carte d'identité** à l'entrée de l'hôpital.

Exceptions :

- Les visiteurs de moins de 12 ans
- Les visiteurs de patients en fin de vie
- L'accompagnant d'une personne nécessitant une assistance (personne confuse, souffrant d'un handicap, etc.)
- Un professionnel de santé ayant une relation thérapeutique avec un patient visité

Le Covid Safe Ticket, c'est quoi ?

- Une preuve de vaccination complète (2 doses Moderna ou Pfizer et 1 dose Johnson & Johnson)
- Un test PCR négatif de moins de 72 heures, ou un test un antigénique rapide de moins de 48 heures
- Une preuve de rétablissement de moins de 6 mois

Comment obtenir votre Covid Safe Ticket ?

- Avec votre smartphone en téléchargeant l'application CovidSafeBE
- En ligne via www.masante.belgique.be
- Par téléphone au 071 31 34 93

Un QR Code doit être présent.
Il sera scanné lorsque vous
entrerez dans l'hôpital



- > Le port du masque reste **obligatoire** dans l'hôpital pour l'ensemble des visiteurs, patients et membres du personnel.
- > Ces mesures s'ajoutent aux règles spécifiques en vigueur à l'hôpital et ne remplacent pas celles-ci.
- > Les patients devant bénéficier de soins ou venant en consultation, ne doivent pas présenter le Covid Safe Ticket.

RAPPEL :
pour les consultations, aucun accompagnant n'est autorisé (sauf si vous accompagnez un enfant ou une personne nécessitant une assistance).